

**Est-il permis de réunir les prières étant
donné le rapprochement de leurs heures
dans le Nord?**

أوقات الصلوات متقاربة في الشمال هل يجوز الجمع؟
[français - French - فرنسي]

Cheikh Muhammed Salih Al-Munajjid

محمد صالح المنجد

Traduction: IslamQa
Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب
تنسيق: موقع islamhouse

2013 - 1434

IslamHouse.com



Est-il permis de réunir les prières étant donné le rapprochement de leurs heures dans le Nord?

Je voudrais connaître les options laissées au musulman dans les cas suivants :

- Heure de la prière du maghrib : 22 h
- Heure de la prière d'isha 23h15
- Heure de la prière de l'aube 1h 50

- Pour mieux expliquer ma question, je voudrais un avis sur les options offertes au musulman quand les heures des prières susmentionnées sont très rapprochées. Est-il permis au musulman de réunir les deux premières prières ? Si la réponse est positive, comment l'argumenter sur la base du Coran et de la Sunna ?

Louanges à Allah

L'heure de la prière du Maghrib s'étend du coucher du soleil à la disparition des traits rouges qui le suivent, et l'heure de la prière d'isha commence à ce moment précis et s'étend à minuit. L'heure de la prière de l'aube commence au début de l'aube et s'étend au lever du soleil. Tout cela s'atteste dans un hadith d'Abd Allah ibn Amr ibn al-As rapporté par Mouslim qui donne les indications susmentionnées. Les heures de prière étant distinctes les unes des autres, chacune doit être située à son heure, même si les heures sont rapprochées. Leur observance constitue une forme de djihad. Allah ne fera perdre sa récompense à l'auteur d'une bonne action.